

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE JUVISY  
Place DU MARECHAL LECLERC  
91260 JUVISY-SUR-ORGE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE XAVIER MORIN  
6 Rue RENE BAZIN  
75016 PARIS 16EME

Dossier n° (AFM n° 4 )  
Rédacteur : TG

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 011301 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 30 KM/H ET INFERIEUR A 40 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR ART.R.413-14 §1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §1 AL.1,§11 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à FLEURY MEROGIS(91700), DEPARTEMENTALE D445, au point kilométrique 4+000, dans le sens VIRY-CHATILLON en date du 27/03/2014 à 09h45, par procès verbal n° 6265956098, dressé par SERVICE GN, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :  
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de 87 Km/h, retenue de 82 Km/h pour une vitesse autorisée de 50 Km/h

Vos Réf. : / MP

En réponse à votre courrier du 18/03/2015, et après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer du classement de cette affaire.

J'avise la Trésorerie Essonne Amendes de la cessation des poursuites à l'encontre de votre client, M.

Une demande de restitution de points a été faite auprès du Fichier National des Permis de Conduire.

Pour toute question relative au recouvrement des amendes forfaitaires majorées, je vous prie de contacter les services de la Trésorerie Essonne Amendes, sise 28 desserte de la Butte Creuse 91025 EVRY Cedex (Tél : 01.60.89.05.05 / Mail : 1091035@dgfp.finances.gouv.fr / ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00).

Veillez agréer, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à JUVISY-SUR-ORGE le 28/04/2015

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC



9/0  
*Georget*  
M. GEORGET  
Responsable du secrétariat  
de l'Officier du Ministère  
Public